AMUSEMENTS.

AUDUBON CE SOIR. A 8.

Matinées Dim., Lun., Jeu., Ven. et Sam. 2 2.

AUBREY STOCK CO.,

— DANS —

MY PARTNER.

Une grande production scénique.

Prix de la Matinée—10, 15, 20 et 30c
Prix du soir—10, 15, 20, 30 et 50c

Dimanche matinée, 8 décembre; — "ROMEO ET JULIETTE." 1 déc—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Matinées Lundi, Vendredi et Samedi,
Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.

Baldwin-Melville Stock Co.

Présentant une splendide production de la comédie-drame anglaise,

THE BLACK FLAG.

Une scène grandiose. Grande comédie. Brillants effets. Situations émouvantes. Spécialités ingénieuses up-to-date. Une grande quantité d'amélioires bien disciplinée.

Prix: 10—20—30 et 50.

Matinée de Dimanche, 8 décembre—ROMEO ET JULIETTE. 1er déc—6f

OPÉRA FRANÇAIS

Jeudi, 5 décembre, à 8 heures.
2me Soirée d'Abonnement.

"SIGURD"

Mmes BRIETTI, SEZAT, MARICH; MM. HENDERSON, CESTE, BOUXMANN KARLONI.

GRAND BALLET

Samedi, 7 décembre, 9me Soirée d'Abonnement

"CARMEN"

Mmes RACHEL LAYA, CHAMBELLAN, DE TEE, FAURY; MM. CAZ, VILLETTE, KARLONI.

Dimanche, 8 déc.—A Prix Populaires. Matinée à 1 heure—L'Africaine. Le soir à 8 heures—Le Jour et la Nuit. 4 déc—2f

TULANE.

CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE.
Matinées Mercredi et Samedi à 1.

LA KLAW & ERLANGER OPERA CO., Présentant

JEROME SYKES,

Dans le Nouvel Opéra de Smith et DeKoven

FOXY QUILLER.

La semaine prochaine—STUART ROBSON 1er déc—6f

CRESCENT.

CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.

Two Little Vagrants.

Captivant tous par son Histoire Dramatique Émouvante.

Représentée par une Admirable Compagnie.

La semaine prochaine—WARD ET VOKES. 1er déc—6f

Crescent City JOCKEY CLUB,

Commençant le 28 novembre.

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand.....50c
24ae—4e

AVIS.

[illegible] du dimanche à bon marché [illegible] Orléans, Fort Jackson & Grand [illegible] Le train partant d'Algier à [illegible] arrivant à 7:35 P. M. Billets, [illegible] aller, 50c, 75c et $1.00. [illegible] de l'excursion ont reçu leur [illegible] remis le 21 novembre

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, [illegible] des Passagers
[illegible]

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

No 3 Chicago limited..... 7:15 p m
No 1 fast mail..... 9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:15 p m
No 1 Louisville Mail..... 9:35 a m
No 23 local mail.....10:00 p m
No 25 Northern Express.... 9:25 a m

DÉPART.

No 4 Chicago limited..... 9:40 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:40 a m
No 2 fast mail..... 7:35 p m
No 26 Northern Express.... 4:30 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:35 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Memphis express..... 9:10 a m
Vicksburg express..... 6:35 p m
Baton Rouge accommodat'n 9:45 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.

Fast mail tous les jours.... 7:25 a m
Express tous les jours..... 6:20 p m
Limited tous les jours..... 8:25 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 8:55 a m

DÉPART.

Fast mail tous les jours..... 8:00 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:20 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:00 p m

QUEEN & CRESCENT ROUTE

ARRIVER.

No 1 limited..... 6:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

California and Mex Express.. 6:45 p m
San Antonio Express..... 8:35 a m
Houston and N. O. Local... 6:10 p m

DÉPART.

N. O. and Houston Local.. 7:55 a m
San Antonio Express..... 8:40 p m
California and Mex Express. 10:30 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.

Fort Worth and Texas express..... 6:15 p m
Port Allen Local.....—..... 11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DÉPART

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Port Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVER.

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVER

No 7..... 8:45 a m

DÉPART.

No 8..... 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVER.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 6..... 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVER.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 10..... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.

Algier..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Algier..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Algier..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Algier..... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Algier..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Algier..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Algier..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Algier..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

ARRIVER

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10:02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART

Tous les jours excepté dimanche

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Ellis A. Magnon à Désirée Mazie Lambert, Julius C. Werner à Maude Carlisle Castleman, Antonino Tusa à Mary Mender, John Green à Nancy Alexander, Edward Hickman Irene Jenkins, James Alford à Anicia Chanove, Lucius Manuel à Arsène Mackey, Charles N. Roth à Lizzie B. Walsh, Jerry Starter à Maria Baker, Ferdinand J. McCarthy à Thérèse Spellman, George Kern à Loretta O'Neil.

NAISSANCES — Mmes A. Reid, un garçon; J. H. Duprat, un garçon; F. T. Vasterling, jumeaux; J. Cordes, un garçon; A. F. Babylon, un garçon; F. Reif, un garçon; J. R. Kernion, un garçon; T. Smith, un garçon; J. W. Wheeler, un garçon; H. Sutton, une fille; F. Hertz, une fille; O. Granzin, une fille; E. F. Reineke, une fille; T. J. Keller, une fille; A. Lafontaine, une fille; W. J. Cheevers, une fille.

DÉCÈS.—Mme Caroline Tuite, 69 ans, 628 St-Antoine; Mme veuve M. A. Kennedy, 71 ans, Pytanée et Antonine; R. R. Bockenhaven, 27 ans, Hôpital de Charité; Peter W. Miller, 40 ans, Hôpital de Charité; Mme veuve C. Schweden, 66 ans, 2031 Marigny; John Distler, 60 ans, 446 Philip; Geo. Barges, 11 mois, 1140 Patricx; Madelina Reaty, 7 ans, 4732 Tchoupitoulas; Maria Lamanna, 68 ans, 1301 Hôpital; Lizzie Sylvester, 24 ans, 738 S. Franklin; Mary R. Dumas, 22 mois, 2720 Orchard; J. A. Prilleux, 2 ans, 1615 Touro; Mme veuve C. Kennedy, 72 ans, 1724 Clio; Mme Cécile Hamilton, 63 ans, rue Octavie; Mme veuve Amanda Ashby, 84 ans, 1537 Thalie; Rosa Lampson, 3 mois, 220 Webster, Algier; Mlle Eunice M. Prentiss, 52 ans, 2024 Colisée; Ching Long, 64 ans, Hôpital de Charité; D. Barkan, 76 ans, 754 S. Liberté; Edna King, 8 mois, 1822 Touro; Frank Manuel, 25 ans, 2809 Ste-Anne.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :

Joseph Barry, Dr Juste Touâtre, Ferdinand Reusch, Sr., Mme Helen Linder.

Demande d'émancipation :

Mlle Ruth Jurgens.

F. D. Diamond vs Geo. A. Green—Action en dommages de $2,200 et injonction.

Geo. S. Brown vs Dr R. K. Hackett—Réclamation de $190 sur des billets.

Le juge Théard a nommé hier M. Chas. E. Kennedy receveur de la Gardner Motor Company.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Kittie Weber, attaque; Alice Robinson, larcin; Hy Johnson, actes de violence; James Brent, attaque.

Envoyés devant la cour criminelle :

Edw. Snyder, Samuel Green, vol avec effraction; Morris Mitchell, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Meale.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 3 décembre 1901.

Aux membres du Conseil.

Je transmets par le présent les documents suivants :

Communication du commissaire des édifices publics relative aux trottoirs de certaines rues, lequel annonce qu'il a requis l'ingénieur de la ville de fournir à son département les plans et niveaux des rues conformément à la motion adoptée par le conseil le 27 novembre ;

Rapportant aussi que la rue Erato, entre Baronne et Colisée, a été mise en bon état par la Barber Asphalt Company.

Communication du même fonctionnaire exposant l'état de toutes les rues pavées tombant sous le coup de la clause d'entretien, et donnant les noms des entrepreneurs et les dates d'expiration des périodes d'entretien.

Communication de W. S. Benedict, rue Camp, 309, incluant, pour soumission au conseil, des copies de certains jugements conformément à la loi, et requérant que des allocations soient faites pour le paiement des jugements susdits.

Communication de C. K. de Lappe, 530-531 Esplanade, qui demande d'être débarrassé de l'écurie adjacente à sa résidence, l'écurie de Vaccary ou Vaccaro frères qui constitue un inconvénient, allègue M. C. K. de Lappe.

Rapport du bureau de direction des écoles publiques de la paroisse de la Nouvelle-Orléans, pour l'année 1901.

Respectueusement,

PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Le message du maire est reçu et les documents sont renvoyés aux comités compétents.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités une longue discussion s'engage au sujet de l'ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour l'éclairage de la ville.

M. Dixon s'y oppose et M. Shields appuie l'ordonnance.

M. McRacken explique que d'après le plan numéro 2, le seul pour lequel, très probablement, des soumissions seront présentées, la ville de la Nouvelle-Orléans n'aura qu'à choisir au bout de dix ans, et que d'après le plan numéro 1 le système d'éclairage ferait retour à la ville si elle le jugeait utile, mais que celle-ci ne serait pas obligée de l'acheter, comme semble le croire M. Dixon.

Finalement, l'ordonnance est adoptée par treize voix contre trois.

Sur cette ordonnance, qui implique la question de la propriété municipale, les conseillers se sont divisés comme suit :

Pour l'adoption—Cucullu, Ewing, Frantz, Goebel, Lautenschlaeger, McRacker, Mehle, Memory, Moss, O'Connor, Schabel, Shields, Zachary.

Contre l'adoption—Briedle, Dixon, Stanley.

L'ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour la construction d'un système d'éclairage public est ensuite adoptée.

Une ordonnance accordant à l'agent de police Duplain la moitié des amendes imposées à des violateurs de la loi sur les loteries est renvoyée à la commission.

Diverses ordonnances d'intérêt secondaire sont adoptées et le conseil vote une motion de M. Zacharie invitant le congrès pan-américain siégeant actuellement à Mexico à établir un bureau des Républiques Américaines et une cour d'arbitrage à la Nouvelle-Orléans, attendu que cette ville, est centralement située, la plus importante sur le Golfe du Mississipi et convenable pour les républiques américaines, et réquérant le maire de transmettre cette invitation et de nommer une commission spéciale.

Après la lecture des affaires nouvelles le Conseil s'ajourne au mardi 10 décembre prochain.

A bord de l'Illinois.

L'évêque Rouxel, accompagné d'un grand nombre de prêtres, est allé hier, sur l'invitation du commandant Converse, visiter le cuirassé *Illinois*, qui, depuis plusieurs jours, est à l'ancre dans notre port.

L'accueil fait au prélat et à ceux qui étaient avec lui, a été cordial, chaleureux même. Monseigneur Rouxel est monté sur le navire de guerre au son du clairon ; il paraît qu'on ne salue pas du canon la présence des ecclésiastiques.

Voici entr'autres les prêtres qui étaient avec l'évêque :

Monsignor J. M. Laval, V. G.; Révs J. B. Bogaerts, A. M. Barbier, Geo. Harding, D. J. Spillard, T. A. Reuter, F. Dalton, J. M. Tuohey, Rév P. Guendling, C. SS. R.

Le capitaine Converse a demandé à l'évêque que des cérémonies eussent lieu à son bord tous les dimanches de façon à permettre à ses hommes dont un grand nombre sont catholiques, de remplir leur devoirs religieux. La première messe sur l'Illinois sera célébrée dimanche prochain.

Affaire McMahon.

L'affaire McMahon a été appelée hier devant le juge Théard, qui a refusé formellement d'accorder le mandamus demandé par l'ex-conseiller qui veut être réintégré.

On n'a nullement usé de contrainte à son égard. Il assistait à la séance durant laquelle son expulsion a été votée.

Le conseil a, déclare le juge, le droit de chasser ceux de ses membres qu'il juge indignes de siéger pour telle ou telle raison.

Ce que va faire McMahon, personne ne le sait encore. Ses amis prétendent qu'il va essayer encore de se faire réintégrer, mais l'opinion générale est qu'il n'y réussira pas.

Le conseil a certain contrôle suprême sur ses membres, comme l'a dit le juge Théard. M. McMahon pouvait éviter la condamnation; on lui en offrait l'occasion, il s'y est refusé. Il n'a pas à se plaindre de l'expulsion qui le frappe.

Affaire Favalora.

Genovesi acquitté.

On sait que Louis Genovesi était poursuivi pour le meurtre de John Favalora et de sa fille Annie Favalora. On avait trouvé les corps du père et de la fille dans leur maison, coin Perdido et Roman.

Ce que l'on avait trouvait près des deux cadavres avait suggéré l'idée d'un double meurtre par Genovesi, et le grand juri avait lancé un acte d'accusation contre lui.

L'affaire a été appelée hier devant la cour du juge Chrétien. On avait trouvé chez Genovesi des objets volés qui l'avaient été, selon toutes apparences, par l'accusé. L'enquête à laquelle s'est livrée la police n'a pu fournir aucune preuve contre l'accusé. Le tout a abouti à un arrêt de non-lieu. L'avocat de district Gurley a abandonné l'accusation ; aussi faute de preuves contre Genovese, il sera relâché aujourd'hui.

Heiskell's Ointment

contient promptement et guérit sûrement les maladies de la peau. Prenez-le chez votre pharmacien. Gde la boîte par la poste, port payé. La SAVON HEISKELL donne un teint magnifique. 25 cts. SURTOUT HOLLOWAY & CO. 661 rue Commerce, Philadelphie, Pa.

Votre Onguent a guéri bébé d'affreuses piqûres en suppuration sur la figure. Elle a maintenant une très belle peau."—Susie May Schell, 470 Ave. Mott New York.

Exposition des artistes.

La 16me exposition annuelle de l'association des artistes de la Nouvelle-Orléans s'est ouverte hier, à la Bibliothèque Fisk et durera jusqu'au 1er janvier. Il y a eu une première ouverture particulière pour les artistes et la Presse.

La moitié de la bibliothèque était encombrée de toiles et de tableaux de tout genre.

Voici les principaux exposants de la Nouvelle-Orléans et des autres villes de l'Union :

Mlle Nanna Mathews Bryant, Wallace Bryant, Mlle Emma Carlsund, Boston ; Mlle Amy A. Collier, New York ; G. D. Coulon, Nouvelle-Orléans ; Mlle Alice Cushman, Philadelphie ; A. J. Drysdale, New York ; Marvin Eddy, Louisville ; Mlle Marie Faure, Nouvelle-Orléans ; J. W. L. Forster, West Toronto ; Bernhard Gutman, Nlle-York ; Mme Alice Hirschberg, Carl Hirschberg, Buffalo ; Albert Hortsmeier, Boston ; Alfred Juergens, Oak Park, Ill. ; Mlle Elsa Koenig, Philadelphie ; Katherine Kopman, Mlle Julia M. Massie, R. B. Mayfield, Nlle-Orléans ; J. C. Magee, New York ; A. G. Morse, Boston ; Mlle M. Angela McDonnell, Nouvelle-Orléans ; H. McGinty, Enterprise ; Walter Gilman Page, Boston ; A. Perrtti, Nouvelle-Orléans ; Mlle Cornelia Perring, Louisville ; P. Poincy, Lee McLean Renshaw, Nouvelle-Orléans ; George Riecke, Brooklyn ; Mlle Edith Sansum, Nouvelle-Orléans ; William Sartoin, New York ; Mme Walter Saxon, Mlle Marie M. Seebold, Mme Gertrude M. Smith, Mme R. E. Uniacke, P. M. Westfeldt, Morgan Whitney, B. A. Wickstrom, Mlle Jennie Wilds, E. Woodward, W. Woodward, Nouvelle-Orléans.

C'est une des plus complètes qu'on ait encore vus à la Nouvelle-Orléans.

HOLDAKOWSKI.

Affaire de grève.

Il y avait hier de nombreux accusés à la Cour du juge Chrétien. Parmi eux, Geo. Holdakowski, accusé d'avoir assailli Ernest Meyers, employé comme lui par le chemin de fer de Carrollton.

Quand il fut acquitté par le juge Gill, la compagnie refusa de lui rendre son emploi. Il y eut une grève.

Il fut alors convenu que si le juge Chrétien acquittait Holdakowsky, ce dernier serait réintégré à son poste.

Hier il a comparu devant le juge et s'est déclaré non coupable. On attend l'arrêt du juge Chrétien.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Testament de Peter Faska.

Le testament de Peter Faska a été homologué à la cour civile hier matin. Le défunt laisse tout son avoir à ses deux filles, Joséphine Faska et Mme Berthe Kuppelstein.

DÉCÈS

CARAMBAT.—Décédé le 3 décembre 1901, à 7.45 heures P. M., JOHN M CARAMBAT, époux bien-aimé de Katie Linske, âgé de 38 ans, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents et amis de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 4 décembre 1901, à 3 heures P. M., de sa dernière résidence, No 2626 avenue Tulane.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1042.

Téléphone No 608

F. Laudumiey & Co.

Limited

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Rampart.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

TELEPHONE 889.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1208 Avenue Royal, Bourgogne, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Enterrements etc. Embaumement fait à domicile. Ordres reçus par téléphone à toutes heures du jour et de la nuit.

1er sept 1901—1an

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, Lun. 22 novembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôte de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 23 janvier 1902, pour la construction et l'érection des travaux suivants, d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés dans ce bureau.

Une soumission séparée est requise pour chaque travail ci-dessous indiqué

La forme du contrat sera ordonnée par la Commission du Drainage.

1° Un (1) 1,000 kilo-watt générateur, machine et bouilloire complète dans la station de force centrale. Dépôt de chacun des soumissionnaires $1,000 00 comptant ou en chèque certifié. Le bon de l'enchérisseur heureux, un quart du montant de son enchère.

2° Une (1) pompe à la station No 6 de Pompe de la Métairie, fournissant 250 pieds cubes par seconde, pression de 10 pieds. Dépôt pour chacun des soumissionnaires $500 00 comptant ou en chèque certifié. Le bon de l'enchérisseur heureux, un quart du montant de son enchère.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail est adjugé au plus bas enchérisseur, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions.

E. M. WALMSLEY,
Président.

IRWIN JAMISON,
Secrétaire.

23 nov—23 au 22 déc. inc—22 déc—1m—mer

L'ASTHME GUERI GRATUITEMENT !

L'Asthmalene Soulage Instantanément et Guérit Radicalement dans Tous les Cas.

ENVOYÉ GRATUITEMENT AU REÇU D'UNE CARTE POSTALE

Il n'y a rien comme l'Asthmalene. Il soulage immédiatement, même les plus mauvais cas. Il guérit là où tous les autres remèdes échouent.

Le Rév. C. F. WELLS, de Villa Ridge, Ill., dit: "Votre bouteille d'Asthmalene à l'essai est arrivée en bon état. Je ne saurais vous dire combien je suis reconnaissant du bien que j'en ai retiré. J'étais un esclave, enchaîné à un mal de gorge putride et à l'asthme depuis dix ans. Je désespérais de ma guérison. Je vis votre annonce pour la guérison de cette terrible et torturante maladie, l'asthme, et je pensai que vous exagériez, mais néanmoins je résolus de le prendre à l'essai. A mon étonnement, ce traitement agit comme un charme. Envoyez-m'en une grande bouteille."

Nous désirons envoyer à tous les malades un traitement à l'essai d'Asthmalene, semblable à celui qui a guéri M. Wells. Nous l'enverrons par la poste FRANC DE PORT et SANS FRAIS AUCUN à tout malade qui le demandera, même par carte postale. Peu importe la gravité de votre cas, car même si vous en désespérez, l'Asthmalene vous soulagera et vous guérira. Plus votre cas sera mauvais, plus nous serons heureux de l'envoyer. Ne remettez pas. Ecrivez immédiatement, adressant votre lettre à la DR TAFT BROS.' MEDICINE CO., 78 Est 130me rue, Ville de New York. En Vente chez tous les Pharmaciens.

2 oct—6m—mer vendim

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Un cuisinier blanc ou de couleur pour la campagne. S'adresser 938 rue Royale 4 déc—1f

ON DEMANDE—Une fille de couleur d'une quinzaine d'années pour se rendre utile dans une famille. S'adresser 820 avenue de l'Esplanade 2 déc—3f

ON DEMANDE—Des masseurs comme solliciteurs pour la compagnie du Gaz, commission libérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien éduqués et être bien recommandés. Seuls les hommes compétents doivent faire application. A des bons vendeurs des positions salariées seront données. Compagnie du Gaz, bureaux au premier étage, rue Baronne.

5 sept—

Elle ne songe pas même à sonner sa camériste.... Elle tremble, anéantie, foudroyée à cette idée!

L'assassinat!

Puis, elle revient près du corps de son mari toujours immobile, d'une immobilité tragique, effrayante.

Elle murmure, comme en un cauchemar :

—Mort! Mort!.... Cet inconnu maudit l'aurait tué!.... Mon Jacques adoré serait mort!.... Et je suis veuve,—veuve le soir de mes noces!.... Oh! c'est affreux.... affreux....

Elle se tord les bras, abîmée de douleur.

Un écroulement se produit en elle.

La pauvre femme ne sent pas le lancinement de sa blessure. Sa torture morale absorbe toute autre souffrance.

Et pourtant ses dents claquent d'effroi. Ses jambes se dérobent sous elle.... Elle tombe à genoux à côté de Jacques.

Une révolte immense soulève tout son être en face du cher visage livide, en songeant au bonheur perdu, la vie brisée....

—Non! crie-t-elle, soudain vaillante, non, Jacques ne peut pas mourir ainsi!.... Je ne veux pas qu'il meure.... Ce n'est pas possible.... Il n'est peut-être qu'évanoui.... Jacques.... Jacques....

Elle appuie son oreille sur la poitrine du blessé.

Aucun mouvement, sinon les coups d'désordonnés de son cœur à elle.

Pourtant, après quelques minutes—des heures d'anxiété—elle perçut un battement faible, mais régulier....

Victoire!.... Jacques vivait!

Dans une fébrilité d'émotion, Mme Chavenière agrandit de ses doits tremblants la déchirure faite par le couteau dans les vêtements de son mari.

Il avait été frappé par un coup de revers dans le dos, presque au niveau des épaules.

Plusieurs craquement d'étoffe.... puis la région atteinte fut mise à nu.

Il s'y trouvait une plaie longue, paraissant profonde.

La fille de l'agent de change, avec son fin mouchoir de batiste, étancha le sang qui ne coulait plus qu'à lentes gouttelettes.

Mais soudain, elle se redressa, dans un mouvement automatique de peur insensée et de répulsion.

Ce qu'elle venait de voir était inouï, inimaginable....

A côté de la blessure, ces mots apparaissaient, inscrits sur la peau en lettres bleues qui semblaient provenir d'un tatouage :

"Je suis Misériès, l'anarchiste.
Mort à la Société!"

Lucienne, les prunelles dilatées d'horreur, considérait fixement ces lignes blasphématrices.

Livide, se cramponnant à un meuble, elle grelottait tandis qu'une fièvre ardente lui brûlait les tempes....

"Misériès!...."

Ce nom la faisait frémir d'effroi.

C'était celui de l'anarchiste insaisissable dont tous les journaux racontaient les sinistres exploits.

Quel était donc cet épouvantable mystère!

Son mari portait sur sa personne, imprimée en caractères indélébiles, l'affirmation fanfaronne, cynique, d'une identité honnie!....

Il avait la marque d'infamie.... la suprême flétrissure...

Ce Jacques tant aimé ne serait donc qu'un ignoble bandit!

Lucienne souffrait tout ce qu'on peut souffrir.

Il lui semblait qu'un marteau frappait intérieurement son crâne et que sa tête éclatait.

Elle se sentait défaillir.

Des éclairs lui passèrent devant les yeux. Une suffocation lui étreignit la gorge....

La jeune femme fouetta l'air de ses bras et tomba inanimée à côté de son mari, toujours immobile.

.....

Lorsqu'elle sortit de son évanouissement, le corps de Jacques n'était plus là.

Elle se trouvait seule, glacée, dans la chambre nuptiale, dont la fenêtre, grande ouverte, laissait s'engouffrer, avec une plainte lugubre, l'âpre bise des nuits d'hiver....

III

L'HEURE SANGLANTE

L'hôtel de M. de Lesterelles, une ancienne et grandiose construction, longeait en bordure la rue Saint-Honoré.

Un mur clôturant un jardin continuait la façade principale.

Ce mur se perçait de deux portes de fer forgé : l'une, majestueuse, à battants, pour les voitures ; l'autre, petite, pour le service.

Sur le jardin, assez vaste, s'ouvraient, au premier étage, les fenêtres de l'appartement destiné aux jeunes mariés. Là, M. et Mme Jacques Chavenière passeraient la nuit précédant leur départ pour les rives italiennes.

Ce soir-là, le 9 janvier, — date du mariage, — il neigeait abondamment.

Vers dix heures trois quarts, deux ombres — une grande et une petite — allaient et venaient devant la demeure de l'agent de change.

Parfois, ces ombres s'arrêtaient comme pour observer, pour écouter....

Ensuite elles reprenaient leur faction ambulante à laquelle nul ne prêtait attention, dans le froid polaire de cette nuit hivernale sur laquelle la neige jetait son manteau d'hermine.

D'ailleurs les singuliers personnages qui montaient ainsi la garde prenaient soin d'étendre leur rayon de marche, afin de ne point passer trop fréquemment devant l'hôtel.

Tous deux étaient vêtus d'habits de couleur sombre et enveloppés de vastes pèlerines.

Ils parlaient à voix basse.

— Vois-tu, disait l'un — le plus grand, — j'ai eu raison de ne pas amener la Môme-Champignon. Elle nous eût gênés.

—Vous avez raison, Misériès, opina le petit, sans tutoyer son compagnon et avec une nuance de respect, comme il sied dans dans les rapports entre inférieurs et supérieurs. Mais les femmes peuvent rendre parfois service lorsqu'il y a de la bûche....

— Possible.... Pas quand il s'agit de choses graves et secrètes, dans tous les cas. Car elles sont si bavardes, si curieuses, en général....

—Pourtant....

—D'ailleurs, c'est mon ordre.. Et tu sais, Coule-Toujours, je suis le chef, ajouta-t-il, hautain, et quand je commande, on n'a qu'à m'obéir :

Plusieurs coups tintèrent à Saint-Eustache.

—Onze heures.... fit le même individu. Nous avons le temps de passer.... Et par ce froid?... Brr!....

—Oui, faut pas nous incruster dans ces parages ; la police nous remarquerait. Si elle savait que Misériès l'anarchiste....

—Vas-tu te taire, animal!.... Circulons un peu, sans nous éloigner de la maison, par exemple.

—On pourrait se rafraîchir en attendant. Je connais un bar tout près, rue de l'Arbre Sec.

—Se rafraîchir par une température pareille? Y penses-tu, sac à vin? Il vaudrait mieux se réchauffer, je crois.

— Justement, le cabaret en question possède un poêle immense.

—Et la clientèle?

—Des passants, des décrotteurs du Pont-Neuf.

—Hum! répondit l'autre avec une moue significative. Enfin, allons-y. Tu boiras, moi, je prendrai du calorique.

—Ce ne sera pas inutile, chef. Il ne faudra pas avoir froid aux doigts, tout à l'heure.

Trois minutes après, les nocturnes et inquiétants particuliers étaient attablés au café de la rue de l'Arbre Sec.

Ils s'étaient placés dans un coin d'ombre, près du feu, le dos tourné à la lumière.

Celui que son compagnon avait appelé Misériès releva un peu son chapeau enfoncé sur le front ; et dans la demi-obscurité de la salle, se détacha le profil du mystérieux inconnu de Saint-Germain-l'Auxerrois.

C'était lui en effet.

L'autre, auquel il venait de donner le nom de Coule-Toujours, méritait sans conteste ce sobriquet réaliste.

Ses yeux chassieux pleuraient comme sous l'influence d'un tenace coryza. Quant à son énorme nez, il coulait ainsi qu'une fontaine Wallace, ce qui obligeait son propriétaire à renifler constamment avec un bruit plus agaçant qu'harmonieux.

Coule-Toujours essuya, d'un revers de main, l'humidité persistante de son appendice nasal et demanda un marc.

Lorsqu'il fut servi, les deux compagnons reprirent, sous voix, leur conversation interrompue.

—Ainsi, c'est entendu, disait Misériès : quand les mariés seront seuls dans leur chambre....

—Vous êtes sûr que c'est celle-là, au moins?....

—Archisûr!.... Eh bien! dès que nous verrons leurs silhouettes sur les rideaux, je grimpe en passant par le jardin....

—Si j'y allais à votre place, moi?....

—Non pas! riposta l'autre vivement. C'est ma main qui doit frapper....

—Votre joujou est prêt?

Misériès montra, dans la poche intérieure de son paletot, le manche d'un couteau poignard.

—Toi, continua-t-il, tu guettera en bas.... S'il y a du louche, le signal. Si rien ne bouge, je descends avec le corps, et....

—Un vrai drame! interrompit Coule-Toujours sans donner à son complice le temps d'achever.

A continuer.